

Confrontation > 2 au 7 avril 2019

Demande d'Accréditation

réservée aux professionnels du cinéma, audiovisuel, presse

A retourner avec une carte de visite professionnelle ou tout autre document officiel représentant votre structure, avant le 29 mars 2019, à l'adresse ci-dessous.

L'accréditation donne accès à l'ensemble des projections au Cinéma Castillet pendant la durée du festival. Le renvoi de ce formulaire n'ouvre pas droit automatique à l'accréditation, le festival se réserve le droit de refuser toute demande sans justification. En cas de refus, il vous sera stipulé par mail.

Il sera accordé 2 accréditations par structure. Pour chaque accréditation, vous pouvez obtenir un tarif préférentiel sur la formule pass complet pour 1 accompagnant (40 € au lieu de 70 €).

L'accréditation est à retirer au stand Accueil Confrontation à l'espace Festival (Place de Verdun, à côté du cinéma Castillet) le 2 avril à partir de 17h (tél accueil du festival 07 68 30 57 11).

Nom:	Prénom :
Adresse personnelle :	
Code Postal :	Ville :
Téléphone :	Mobile :
Adresse e-mail :	
Nom de l'organisme :	
Adresse professionnelle :	
Code Postal :	Ville :
Téléphone :	Mobile :
Adresse e-mail :	
Présence prévue du	
Merci de cocher la case la correspondant à votre activité :	
☐ Réalisateur	\square Producteur / distributeur / exploitant
☐ Institution	☐ Enseignement cinéma
☐ Festival	☐ Presse (précisez)
Signature	Cachet de l'organisme

Document à nous renvoyer par mail à <u>presse@inst-jeanvigo.eu</u> ou par courrier à l'adresse ci-dessous